

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022**

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de levée de fonds et dons et du Boccia dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des levées de fonds et dons et du Boccia comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, et des actifs nets aux 1er avril 2021 et 31 mars 2022 et 2021. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.



J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.





Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA INC.

1

Montréal,
Le 18 octobre 2022

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A111691



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 5

	2022	2021
Produits		
Subventions (Annexe A)	158 520 \$	230 411 \$
Boccia (Annexe B)	424 066	9 455
Programme Placements Sports et Loisirs (Note 10) (Annexe C)	330 069	161 720
Dons et levées de fonds	279 464	5 157
Cotisations des membres	1 245	1 220
Autres produits	55	714
	1 193 419	408 677
Charges		
Fonctionnement (Annexe D)	350 972	277 189
Services aux membres (Annexe E)	157 480	75 311
Représentation et vie associative (Annexe F)	12 694	8 417
Championnat canadien de Boccia 2021	409 645	-
Contributions - organismes de bienfaisance	250 000	-
	1 180 791	360 917
Excédent des produits sur les charges	12 628 \$	47 760 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 6

	Affectés au déve- loppement	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2022 Total	2021 Total
Solde au début de l'exercice	41 000 \$	35 559 \$	57 975 \$	134 534 \$	86 774 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(8 688)	21 316	12 628	47 760
Solde à la fin de l'exercice	41 000 \$	26 871 \$	79 291 \$	147 162 \$	134 534 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Situation financière

31 mars 2022

Page 7

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	197 623 \$	118 076 \$
Comptes clients et autres créances (Note 4)	107 985	20 744
Subventions à recevoir	434 410	341 387
Frais payés d'avance	14 923	36 863
	754 941	517 070
Immobilisations corporelles (Note 5)	26 871	35 559
	781 812 \$	552 629 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 7)	28 240 \$	32 196 \$
Apports reportés (Note 8)	576 410	355 899
	604 650	388 095
Dettes à long terme (Note 9)	30 000	30 000
	634 650	418 095
Actifs nets		
Affectés au développement (Note 3)	41 000	41 000
Investis en immobilisations	26 871	35 559
Non affectés	79 291	57 975
	147 162	134 534
	781 812 \$	552 629 \$

Au nom du conseil d'administration,

Pierre Yves Lévesque
_____, administrateur

[Signature]
_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 8

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	12 628 \$	47 760 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	8 688	7 254
Subvention afférente au CUEC (Note 9)	-	(10 000)
	21 316	45 014
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 11)	58 231	66 165
	79 547	111 179
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(30 159)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	-	(16 361)
Emprunt du CUEC (Note 9)	-	40 000
	-	23 639
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	79 547	104 659
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	118 076	13 417
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	197 623 \$	118 076 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts et objectifs de l'organisme

L'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux est un organisme à but non lucratif, constitué le 28 février 1990 en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission de rendre accessible, promouvoir, développer et soutenir le sport adapté auprès du plus grand nombre de personnes handicapées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les produits autonomes et de financement privé sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié gratuitement d'espace locatif. De plus, les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %
Kiosques	25%
Matériel roulant	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients ainsi que des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

3. Actifs nets grevés d'affectation d'origine interne

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des actifs nets d'un montant de 41 000 \$ pour le développement du boccia. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Notes complémentaires

31 mars 2022

Page 11

4. Comptes clients et autres créances

	2022	2021
Clients et autres créances à recevoir	44 695 \$	1 842 \$
Avances à des employés, sans intérêt	423	239
Taxes à la consommation	62 867	18 663
	107 985 \$	20 744 \$

5. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement	18 691 \$	6 068 \$	12 623 \$	15 779 \$
Matériel informatique	29 034	24 719	4 315	6 165
Mobilier de bureau	3 958	1 609	2 349	2 936
Kiosques	3 875	2 241	1 634	2 179
Matériel roulant	10 000	4 050	5 950	8 500
	65 558 \$	38 687 \$	26 871 \$	35 559 \$

6. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit Visa autorisée de 20 000 \$ portant intérêt au taux de 11,20 % (10,95 % au 31 mars 2021) lorsqu'utilisée.

7. Crédoiteurs

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	14 341 \$	22 381 \$
Salaires et vacances	13 899	9 815
	28 240 \$	32 196 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux opérations de l'organisme et à la couverture des charges de fonctionnement et de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2022	2021
Solde au début	355 899 \$	- \$
Plus: montant reçus au cours de l'exercice	44 509	198 846
Plus: subventions à recevoir	412 364	318 773
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(236 362)	(161 720)
Solde à la fin	576 410 \$	355 899 \$

Sommaire:

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- Programme de soutien au développement de l'excellence

23 400 \$ 37 843 \$

Regroupement Loisir et Sport du Québec

- Placements Sports et Loisirs (Note 10)

553 010 318 056

576 410 \$ 355 899 \$

9. Dette à long terme

	2022	2021
Emprunt, d'un montant original de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	30 000 \$	30 000 \$

a) Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Si l'organisme rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable au plus tard le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 10 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'apport, présentée sous la rubrique subvention Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

10. Programme Placements Sports et Loisirs

Les produits et les charges afférents au Programme Placements Sports et Loisirs se détaillent comme suit:

	2022	2021
Solde des apports reportés au début	318 056 \$	- \$
Produits		
Revenus de dons admissibles au programme Placements Sports et Loisirs ^(a)	106 506 \$	126 640 \$
Subvention d'appariement ^(a)	447 326	341 928
Aide financière exceptionnelle résiduelle d'appariement	-	6 958
Distributions reçues du Fonds de dotation de la Fondation du Grand Montréal ^(c)	8 910	4 250
Distributions du Fonds de dotation du Regroupement Sport et Loisir Québec ^(c)	2 281	-
Solde disponible	883 079 \$	479 776 \$
Charges		
Salaires et charges sociales	122 805 \$	- \$
Implantation d'un logiciel de gestion intégré et mise à jour de l'infrastructure informatique matérielle et logicielle	61 231	20 274
Support technique - informatique	20 000	91 446
Site web	62 740	20 000
Plateforme de communications électroniques - (Boccia Québec en direct)	30 000	30 000
Honoraires contractuels et autres services professionnels	33 293	-
Sommes utilisées au cours de l'exercice	330 069 \$	161 720 \$
Solde des apports reportés à la fin	553 010 \$	318 056 \$

- a) Dans le cadre du programme Placements Sports et Loisirs géré par le Regroupement des sports et loisirs, l'organisme a recueilli au cours de l'exercice des dons admissibles d'un montant total de 133 133 \$ (158 300 \$ en 2021). Conformément aux modalités du programme, les dons admissibles lui ont donné droit à un appariement de 420%, soit 559 157 \$ (270%, soit 427 410 \$ en 2021). De ces montants, une somme de 553 832 \$ (468 568 \$ en 2021) représentant 80% des dons (106 506 \$ et de la subvention d'appariement (447 326 \$), a été comptabilisée dans les états financiers de l'organisme.

10. Programme Placements Sports et Loisirs (suite)

- b) Le 20% des dons admissibles à Placements Sports et Loisirs ainsi que le 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme ont été versés dans un fonds de dotation en faveur de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux pour une période minimale de 10 ans.

Ce fonds de dotation n'apparaît pas aux états financiers étant donné que l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux n'en détient pas la propriété. Ce fonds de dotation est géré par Desjardins gestion de patrimoine.

- c) Les intérêts générés par les fonds de dotation de l'organisme sont versés au moins une fois par année à une date déterminée par les gestionnaires.
- d) Au 31 mars 2022, la juste valeur des sommes cumulées dans les fonds de dotations élève à 286 487 \$ (133 333 \$ chez Desjardins gestion de Patrimoine et 153 154 \$ à la Fondation du Grand Montréal, 155 906 \$ au 31 mars 2021).

11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2022	2021
Comptes clients et autres créances	(87 241) \$	4 973 \$
Subventions à recevoir	(93 023)	(259 191)
Frais payés d'avance	21 940	(23 687)
Créditeurs	(3 956)	(11 829)
Apports reportés	220 511	355 899
	58 231 \$	66 165 \$

12. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 15

	2022	2021
Annexe A - Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- Fonctionnement (PSFSQ)	54 820 \$	50 000 \$
- Fonds d'urgence relatif à la COVID-19	-	30 000
- Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)	6 500	-
- Plan de relance en loisir et en sport en contexte de la pandémie COVID-19	-	30 000
- Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	64 000	40 000
Gouvernement du Canada		
- Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	27 475	62 069
- Subvention salariale temporaire	-	2 590
- Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	-	10 000
Autres subventions	5 725	5 752
	158 520 \$	230 411 \$

Annexe B - Boccia

Programme Équipe du Québec		
- Contributions des athlètes	28 000 \$	4 810 \$
- Dons	3 250	-
- Revenus divers	124	155
Circuit Boccia Québec	374	60
Vente d'équipements sportifs	9 060	4 430
Championnat canadien		
- Inscriptions	43 350	-
- Contributions d'organismes partenaires	59 908	-
- Dons	280 000	-
	424 066 \$	9 455 \$

Annexe C - Programme Placements Sports et Loisirs (Note 10)

Dons admissibles au programme Placements Sports et Loisirs	106 506 \$	126 640 \$
Subvention d'appariement, Fonds de réserve	212 372	23 872
Aide financière exceptionnelle résiduelle d'appariement	-	6 958
Distribution du Fonds de dotation de la Fondation du Grand Montréal	8 910	4 250
Distributions du Fonds de dotation du Regroupement Sport et Loisir Québec	2 281	-
	330 069 \$	161 720 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 16

	2022	2021
Annexe D - Fonctionnement		
Salaires et charges sociales	150 280 \$	105 675 \$
Implantation d'un logiciel de gestion intégré et mise à jour de l'infrastructure informatique matérielle et logicielle	61 409	20 274
Support technique - informatique	20 000	91 446
Honoraires contractuels et autres services professionnels	36 288	21 130
Site web	62 741	20 000
Amortissement des immobilisations	8 688	7 254
Fonctionnement du bureau	8 688	6 731
Charges du matériel roulant	1 613	2 798
Traitement de la paie	1 059	772
Activités de levées de fonds	56	652
Intérêts et frais bancaires	150	357
Autres charges	-	100
	350 972 \$	277 189 \$
Annexe E - Services aux membres		
Équipe du Québec - Boccia	103 596 \$	30 220 \$
Plateforme de communications électroniques - (Boccia Québec en direct)	33 479	30 000
Coût des équipements sportifs	6 649	8 268
Vêtements	-	4 557
Transport, repas et hébergement	-	1 783
Circuit Boccia Québec	13 756	483
	157 480 \$	75 311 \$
Annexe F - Représentation et vie associative		
Représentation	1 304 \$	3 918 \$
Vie démocratique	-	342
Assemblée générale	1 388	-
Cotisations, affiliations et congrès	667	788
Communications et promotion	9 335	3 369
	12 694 \$	8 417 \$